

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 24, numéro 4, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703245ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703245ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1993). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 24(4), 870–876. <https://doi.org/10.7202/703245ar>

permanent du Canada à l'OEA. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 154*, 9 août 1993; *La Presse*, 10 août 1993, p. C1; *The Globe and Mail*, 10 août 1993, p. A4).

15 septembre :

L'Assemblée générale des Nations Unies retient le nom du juge canadien Jules Deschênes comme membre du Tribunal international des crimes de guerre dans l'ancienne Yougoslavie. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 150*, 5 août 1993 et *Communiqué no 178*, 15 septembre 1993).

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet-septembre 1993)

A — Aperçu général

Après le renouveau du palier fédéral marqué par le départ de M. Mulroney, l'arrivée de Mme Campbell comme Première ministre et le déclenchement des élections fédérales le 8 septembre, c'était au tour de la scène politique québécoise d'amorcer ce trimestre un nouveau virage. En effet, de nouvelles figures politiques surgiront au cours des prochains mois puisque le Premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, âgé de soixante ans, annonçait le 14 septembre son retrait de la vie politique pour des raisons de santé et familiales¹. M. Bourassa, chef du Parti libéral depuis 17 ans, a été Premier ministre du Québec de 1970 à 1976 puis réélu en 1985 et 1989. Il restera en poste jusqu'au choix de son successeur qui sera désigné lors du Congrès à la chefferie prévu les 28, 29 et 30 janvier 1994. Les activités de M. Bourassa à l'étranger seront donc limitées d'ici son départ. Il annonçait par exemple qu'il n'assistera pas au Sommet francophone du mois d'octobre laissant cette responsabilité à la vice-première ministre, Mme Lise Bacon².

De plus, des préparatifs pour une éventuelle visite du Premier ministre français au Québec d'ici la fin de l'année étaient définitivement remis en cause par cette décision³.

Les rumeurs entourant la succession du Premier ministre allaient bon train mais aucun candidat ne s'était encore officiellement présenté avant la fin du trimestre⁴. À sa dernière année d'un deuxième mandat consécutif, le

1. Michel VENNE, *Le Devoir*, 15 septembre 1993, pp. A1-A10; *La Presse*, 15 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 15 septembre 1993, pp. A2-A3. *Le Monde*, 16 septembre 1993, p. 9.

2. Michel DOLBEC, *La Presse*, 15 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 15 septembre 1993, p. A5.

3. Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 12 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 14 septembre 1993, p. A6; Réal LABERGE, *Le Soleil*, 17 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 17 septembre 1993, p. A12.

4. Laurent SOUMIS et Michel VENNE, *Le Devoir*, 25-26 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A1; Denis LESSARD, *La Presse*, 25 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, pp. A1-A2; *Le Soleil*, 26 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A3; *La Presse*, 27 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A4.

Cabinet Bourassa devrait aussi se renouveler avec des départs de plusieurs ministres seniors d'ici au prochain remaniement ou aux prochaines élections provinciales⁵.

B — Les politiques économiques et commerciales

Les ententes intervenues le 13 août après de longues négociations entre le Canada, le Mexique et les États-Unis sur les accords parallèles de l'ALENA en matière d'environnement et de travail étaient accueillies avec satisfaction au Québec. Ce ne fut pas le cas dans toutes les provinces, notamment en Ontario où l'on songeait à contester l'ALENA devant les tribunaux. Ardent défenseur du libre-échange, le ministre québécois des Affaires internationales, M. John Ciaccia, se disait satisfait de cet «accord équitable», qui, aura, selon lui, des répercussions favorables pour le Québec. Il citait en exemple le cas du dossier du bois d'œuvre. On planifiait même la visite du Premier ministre québécois au début d'octobre au Mexique afin de souligner l'importance de ce marché pour le Québec, mais cette idée était abandonnée en cours de route⁶.

C — Les politiques d'immigration

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay, commentait en marge d'une réception célébrant les 25 ans de son ministère, les dernières statistiques d'immigration. Elle confirmait que le nombre d'immigrants reçus cette année au Québec sera moins élevé que prévu. Le Québec accueillera en 1993-94 quelque 37000 nouveaux citoyens comparativement aux 45000 initialement prévus. Pour l'année suivante, on anticipe ramener ce nombre à 40000 alors que le plan triennal du ministère lancé en 1992 prévoyait plutôt l'arrivée de 50000 personnes. Ces révisions à la baisse s'expliquent, estimait la ministre, par le «resserrement du marché du travail au Québec» et par un contexte économique difficile qui perdure. La possibilité offerte au Québec d'accueillir 25 % du total de l'immigration canadienne est devenue, concluait Mme Gagnon-Tremblay, «un objectif à long terme⁷».

D — Le Québec et la Francophonie

Du 16 au 21 septembre, à Paris, le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) mettait la main aux derniers préparatifs du Sommet francophone en examinant les documents de réflexion et les résolutions qui seront soumis aux chefs d'État et de gouvernement, les 16, 17 et 18 octobre, à l'Île Maurice. M. Ronald Poupard, représentant personnel de M. Bourassa auprès de la Francophonie, participait à cette réunion où il a été notamment question de renforcer le rôle politique du CPF. La France avait relancé cette idée qui, on se

5. *Le Soleil*, 22 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 22 septembre 1993, pp. A3-A4.

6. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 14-15 août 1993, pp. A1-A16.

7. *Le Devoir*, 28 septembre 1993, p. A2; *La Presse*, 28 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A11; *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1993, pp. A1-A10.

le rappellera, avait provoqué au Sommet de Chaillot un échange de vue franco-canadien. Le Québec, bien que favorable au renforcement politique décidé en 1991, considère cependant qu'il est « beaucoup trop tôt » pour procéder à de nouveaux ajustements⁸.

Ce sujet avait aussi été l'objet principal de la visite à Montréal du ministre français de la Culture et de la Francophonie, M. Jacques Toubon, du 9 au 11 septembre. M. Toubon avait alors rencontré la ministre canadienne responsable des affaires francophones, le Premier ministre du Québec et les ministres québécois chargés de la Culture et de la Francophonie. Ces échanges sur le renforcement des structures politiques avaient été qualifiés par le ministre français d'« extrêmement concluants »⁹. Ce dossier était référé à la Conférence ministérielle préparatoire qui précédera immédiatement le Sommet de Maurice.

Deux autres sujets marquaient le trimestre. D'abord, le Comité international des Jeux de la Francophonie, réuni le 27 septembre, annonçait que les 2^e Jeux francophones, annulés plus tôt cette année, auront lieu en région parisienne durant la première quinzaine de juillet 1994¹⁰. Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, assistait à cette rencontre. L'autre dossier d'importance concerne la réélection du Canadien Jean-Louis Roy au poste de secrétaire général de l'ACCT. En fin de trimestre, le principal adversaire de M. Roy, le candidat wallon que la France avait songé à appuyer, devait finalement retirer sa candidature¹¹. Le nouveau secrétaire général de l'ACCT sera désigné en décembre lors de la conférence générale de cette organisation.

Par ailleurs, le ministre québécois des Communications, M. Lawrence Cannon, était l'hôte les 12 et 13 septembre de la 8^e Conférence des Ministres responsables de TV5, le consortium international de langue française. Outre les dossiers courants, il a été notamment question de la mise sur pied de TV5 Afrique et de la diffusion de TV5 international aux États-Unis, en Asie et dans la Communauté des États indépendants¹².

E — Le Québec et les organisations internationales

1 — L'ONU

Le 23 août, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali était de passage au Québec pour y recevoir un doctorat *honoris causa* en droit de l'Université Laval et prononcer devant l'Association du Barreau

8. Michel DOLBEC, *La Presse*, 22 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 22 septembre 1993, p. A7 ; voir aussi *Le Devoir*, 5 juillet 1993, pp. A1-A14 et 10-11 juillet 1993, p. A2.

9. *La Presse*, 12 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 12 septembre 1993, p. A4 ; Michel VENNE, *Le Devoir*, 13 septembre 1993, pp. A1-A8.

10. *Lettre de la Francophonie*, no 64, 1^{er} octobre 1993, p. 4.

11. Michel VENNE, *Le Devoir*, 13 septembre 1993, pp. A1-A8 et 14 septembre 1993, p. A2.

12. *Québec Update*, vol xvi, no 12, octobre 11, 1993, p. 7 ; *Lettre de la Francophonie*, no 64, 1^{er} octobre 1993, p. 2 ; *Lettre du Québec*, vol. 7, no 2, octobre 1993, p. 3.

canadien une allocution intitulée: «Droits de l'homme et démocratie». La visite des installations hydro-électriques du Nord québécois était annulée à la dernière minute. M. Boutros-Ghali profitait de ce court passage au Canada pour rencontrer les dirigeants canadiens et s'entretenir en tête-à-tête avec le premier ministre Bourassa¹³.

2 – Le GATT

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Picotte, effectuait à la fin de septembre une mission de six jours en Europe. Il était accompagné de MM. Jacques Proulx, président de l'Union des producteurs agricoles, Paul Massicotte, président de la Coopérative fédérée du Québec et de Lino Saputo, président de Saputo Ltée. La mission québécoise passait par Paris, Bruxelles et Genève où elle rencontrait notamment le nouveau directeur général du GATT, M. Peter Sutherland, ainsi que des négociateurs européens et américains chargés de l'épineux dossier agricole. Au cours de ces rencontres, le Québec se faisait le défenseur de la «position équilibrée et réaliste» prônée par le Canada et cherchait à rallier des appuis en ce sens. Rappelons que le secteur agro-alimentaire québécois recherche avec le Canada une meilleure discipline pour les subventions au soutien interne et à l'exportation¹⁴.

F — Le Québec et les États-Unis

1 – Les relations commerciales

Le 27 juillet, la Commission américaine du Commerce international a déterminé que les exportations canadiennes d'acier laminé à froid et à chaud ne portaient pas atteinte à l'industrie américaine. Pour l'aciérie québécoise Sidbec-Dosco, des droits compensateurs de 48,29 % devraient être annulés¹⁵. Toutefois, en fin de trimestre, les producteurs américains d'acier ont décidé d'en appeler de cette décision¹⁶.

En septembre, dans le dossier du magnésium de la compagnie Norsk Hydro, le Département américain du Commerce a maintenu sa décision d'imposer des droits compensateurs sur ce produit en dépit des réserves exprimées par un groupe spécial de l'ALE. Le Québec cherche à faire valoir que les subventions accordées à cette entreprise seront reliées au respect des normes environnementales et non à la production de magnésium¹⁷.

13. *Le Devoir*, 7 juillet 1993, p. A4; *Le Soleil*, 24 août 1993, cité par *L'Argus*, 24 août 1993, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 24 août 1993, p. A2; *The Gazette*, 21 août 1993, cité par *L'Argus*, 24 août 1993, p. A26; Richard MACKIE, *The Globe and Mail*, 23 août 1993, pp. A1-A4.

14. Michel DOLBEC, *Le Soleil*, 30 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 30 septembre 1993, p. A14; *La Presse*, 28 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A16; voir aussi *Le Devoir*, 1^{er} octobre 1993, p. A10; *Lettre du Québec*, vol. 7, no 2, octobre 1993, p. 2.

15. Marie TISON, *Le Devoir*, 28 juillet 1993, p. 5.

16. *Le Devoir*, 1^{er} octobre 1993, p. B4.

17. Marie TISON, *Le Devoir*, 17 septembre 1993, p. B5; *Le Devoir*, 19 août 1993, p. 4; *Le Soleil*, 18 août 1993, cité par *L'Argus*, 18 août 1993, p. A21.

Enfin, toujours en septembre, les États-Unis ont décidé de hausser les droits compensateurs sur le bois d'œuvre canadien, une décision qui inquiète les producteurs québécois. Ceux-ci, qui ne bénéficient que de 0,01 % de subvention tout en étant soumis au taux national, demandent, sans succès, d'obtenir un traitement différent des autres provinces canadiennes¹⁸.

2 – Autres questions

Le ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis, annonçait le 8 septembre l'adhésion du Québec à l'entente de réduction du niveau de phosphore dans les eaux du lac Champlain. Cette entente a été conclue en mai dernier entre les États de New York et du Vermont. Le Québec, de concert avec ses partenaires américains, entend ramener le taux de phosphore de 0,038mg à 0,025 mg par litre d'eau dans la baie de Missisquoi, la seule partie du lac en territoire québécois¹⁹.

Les relations américano-québécoises étaient encore marquées ce trimestre par l'opposition de lobbyistes américains contre le développement hydro-électrique au Québec. Une lobbyiste américaine à l'emploi du Grand Conseil des Cris, Mme Ann Stewart, recommandait le 20 septembre lors d'une audience de la Commission des services publics et du Département du Développement économique du Rhode Island d'adopter une attitude d'achat prudente en raison de l'instabilité politique du Québec²⁰. Quelques jours plus tard, elle publiait un tabloïd de 24 pages intitulé : «Northern Rights – Southern Light : Connections to James Bay» qui attaque le projet Grande-Baleine et les dirigeants québécois²¹. Le Grand Conseil des Cris se dissociait de certains propos contenus dans ce pamphlet²².

G — Le Québec et la France

Outre les visites des ministres français de la Culture, M. Jacques Toubon et de la Communication, M. Alain Carignon, (cf. section Francophonie), le Québec recevait aussi ce trimestre le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Michel Giraud, qui participait à Montréal au IV^e Congrès Métropolis du 21 au 24 septembre. D'autre part, dans le cadre de l'action «Qualité Ville», quelque 300 élus locaux et régionaux se rendaient au Québec à la fin de septembre. Pendant cette période, aucun membre du gouvernement québécois ne traversait l'Atlantique vers la France puisque, rappelons-le, la majorité des missions ministérielles ont été suspendues dans la foulée des compressions budgétaires²³.

18. Marie TISON, *La Presse*, 21 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 21 septembre 1993, p. A22.

19. *La Presse*, 9 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 9 septembre 1993, p. A14; *Québec Update*, vol. xvi, no 12, octobre 11, 1993, p. 4.

20. *Le Devoir*, 22 septembre 1993, p. A2; Marie TISON, *La Presse*, 22 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 22 septembre 1993, p. A12.

21. Marie TISON, *Le Devoir*, 27 septembre 1993, p. A4.

22. Marie TISON, *Le Devoir*, 28 septembre 1993, p. A2.

23. *La Presse*, 27 août 1993, cité par *L'Argus*, 27 août 1993, p. A6; *Lettre du Québec*, vol. 7, no 1, septembre 1993, p. 2.

H — Le Québec et l'Amérique latine

Accompagné d'entrepreneurs et d'industriels québécois, le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, entamait le 12 septembre une mission commerciale de six jours qui devait le conduire au Brésil, en Argentine et au Chili. Le Québec table sur le potentiel économique de cette région et cette mission avait pour principal objectif de positionner les entreprises québécoises vis-à-vis des besoins croissants de ces régions en bien d'équipements et en expertise, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des mines²⁴.

I — Chronologie thématique*

L'affaire des «liaisons dangereuses».

21-25 juillet :

Le quotidien *Le Devoir* rapporte la teneur de différents communiqués de presse émis par le ministre des Transports, M. Sam Elkas, dans lesquels le ministre laisse entendre avoir eu des contacts avec des représentants du gouvernement irakien lors d'un séjour à l'étranger. Le ministre dément par la suite ces informations. (*Le Devoir*, 21 juillet 1993, pp. A1-A4, 22 juillet 1993, p. A4 et 24-25 juillet 1993, p. A4).

Blessés bosniaques accueillis au Québec

août :

À l'instar d'autres provinces canadiennes, le Québec se prépare à accueillir des blessés évacués de la ville de Sarajevo afin d'être soignés dans des hôpitaux de la région. (*La Presse*, 20 août 1993, p. A6 ; Ann FULLER, *The Globe and Mail*, 13 août 1993, p. A4).

Les lois linguistiques du Québec et l'ONU

fin août :

Un citoyen du Québec, M. Gordon McIntyre, qui avait demandé en 1991 à l'ONU de déterminer si la *Loi 178* interdisant l'affichage en anglais au Québec brimait la liberté d'expression, demandera de nouveau à l'ONU de se pencher sur cette question. Cette fois-ci, c'est la nouvelle loi 86 qui sera visée par la demande. On se rappellera qu'en avril dernier le comité de l'ONU avait conclu que la *Loi 178* restreignait la liberté d'expression et avait donné six mois au gouvernement québécois pour corriger la situation. Ce délai vient à échéance en octobre. (*Le Devoir*, 20 août 1993, p. A3).

24. *Le Devoir*, 13 septembre 1993, pp. A1-A8.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Secrétariat permanent des villes du patrimoine

9 septembre :

La ville de Québec est choisie à l'unanimité par les maires des villes désignées par l'UNESCO comme faisant partie du patrimoine mondial pour accueillir le siège du Secrétariat permanent des villes du patrimoine mondial. (*Le Devoir*, 10 septembre 1993, p. A2).

Le Québec et le BIT

20 septembre :

La CSN (Centrale des syndicats nationaux) dépose une plainte auprès du Bureau international du Travail à Genève au sujet de l'adoption de la Loi 102 du Gouvernement du Québec qui se réfère au renouvellement des contrats de travail dans le secteur public. (Pierre ROBERGE, *Le Devoir*, 21 septembre 1993, p. A2).

Signature d'un accord avec la Roumanie

28 septembre :

Le secrétaire d'État du ministère des Finances de Roumanie, M. Don Mogos, et M. Paul Fortugno, le Président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, signent un accord administratif sur l'échange d'information. La ministre déléguée aux Finances, Mme Louise Robic, qui assiste à la cérémonie, souligne l'importance de cet accord pour les relations économiques et financières du Québec. (*La Presse*, 29 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 29 septembre 1993, p. A3).

Le Québec et le Fonds mondial pour la nature

fin septembre :

Le Fonds mondial pour la nature rend publiques les notations de tous les gouvernements provinciaux au Canada en matière de protection du patrimoine naturel. Le Québec obtient la note «B moins» comparativement à la note «C» obtenue l'an dernier, une situation qui réjouit le ministre québécois de l'Environnement. (Norman DELISLE, *Le Devoir*, 1^{er} octobre 1993, p. A2).